**Pièces à fournir pour une adoption :**

Pour vous accompagner au mieux, je vous remercie de me transmettre les pièces suivantes :

* Concernant l’adoptant :
* Extrait d’acte de naissance.
* Questionnaire d’Etat-civil.
* Pièce d’identité.
* Livret de famille, le cas écheant.
* Si l’adoptant est marié :

-Extrait d’acte de mariage + contrat de mariage le cas écheant.

-Extrait d’acte de naissance du conjoint.

* Concernant le(s) adopté(s) :
* Extrait d’acte de naissance et d’acte de mariage, le cas écheant.
* Questionnaire d’Etat-civil (au verso).
* Pièce d’identité.
* Le cas écheant, justificatif du placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle…).
* Si l’adopté est mineur, concernant les parents biologiques :

-Extrait(s) d’acte de naissance.

-Coordonnées sur papier libre (profession, adresse, numéro de téléphone, email).

Jugement relatif à l’autorité parentale.

*Après réception des pièces, un projet d’acte vous sera adressé, assorti du montant précis des frais d’acte.*